

**FICHE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ARRETE PERMANENT N°AP 2021-0013
EN DATE DU 12/11/2021 PORTANT REGLEMENTATION TEMPORAIRE
DE LA CIRCULATION SUR LE DOMAINE PUBLIC ROUTIER DEPARTEMENTAL
HORS AGGLOMERATION LORS D'EVENEMENTS IMPREVISIBLES**

MOTIF DE LA MISE EN ŒUVRE

Blocage routier à la frontière espagnole (manifestation d'agriculteurs) impactant le réseau routier français

PÉRIODE D'APPLICATION

Du 03/06/2024 à 6 H 00 au 10/06/2024 à 5 H 00 inclus

Amplitude journalière éventuelle : de H à H

Informations complémentaires :

LOCALISATION

Route	Catégorie	RGC*	PR début	PR fin	Commune(s)
D 119	1	x	0+0000	28+0534	Confer plan ci-joint
D 12	1	x	15+0710	19+0914	Confer plan ci-joint
D 625	1	x	8+0633	26+051	Confer plan ci-joint
D 117	1	x	12+0911	34+0150	Confer plan ci-joint

* Route à grande circulation

MESURES DE POLICE DE LA CIRCULATION PRESCRITES

- Interdiction de dépassement des véhicules, autres que les deux-roues
- Limitation de vitesse à : 30 km/h 50 km/h 70 km/h 90 km/h
- Interdiction d'arrêt. Le non-respect de cette disposition est considéré comme :
 gênant très gênant dangereux
- Interdiction de stationnement. Le non-respect de cette disposition est considéré comme :
 gênant très gênant dangereux
- Limitation de tonnage à19.. tonnes
- Limitation de longueur à mètres
- Limitation de largeur à mètres
- Limitation de hauteur à mètres
- Circulation alternée : par feux de chantier manuellement par piquets K10 par panneaux B15/C18
- Interdiction de circuler : sur la totalité des voies sur une partie des voies :
- Itinéraire de déviation :
- Dérogation accordée à véhicules en desserte locale et véhicules de secours et des forces de l'ordre

Fait à Foix le 31/05/2024

P/La Présidente du Conseil départemental de l'Ariège

Et par délégation,
Le Directeur
des Routes Départementales

Sergé CASTILLON

Copie de la présente fiche de mise en œuvre est adressée :

- à la compagnie de gendarmerie compétente (en secteur gendarmerie nationale)
- à la direction départementale de la sécurité publique (en secteur police nationale)
- au service départemental d'incendie et de secours de l'Ariège (pour toutes interdictions de circuler ou limitations de tonnage, de longueur, de largeur et de hauteur)
- aux maires des communes concernées
- à la Préfecture de l'Ariège
- au district territorialement compétent (si la mise en œuvre est faite par le cadre d'astreinte)
- à la direction des routes départementales
- à tous autres destinataires jugés nécessaires

REPERTOIRE D'ADRESSES ELECTRONIQUES

Gendarmerie nationale

Groupement départemental : ggd09@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Pamiers : cgd.pamiers@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Foix : cgd.foix@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Saint-Girons : cgd.st-girons@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Police nationale (pour les communes de Pamiers, de Foix, de Ferrières-sur-Ariège et de Montgailhard)

ddsp-sec-09@interieur.gouv.fr

Service départemental d'incendie et de secours de l'Ariège

Centre d'appel d'urgence : cau09@sdis09.fr

Chef de salle : chef.salle@sdis09.fr

Préfecture

pref-defense-protection-civile@ariege.gouv.fr

Districts

Portes d'Ariège Pyrénées : districtpamiers@ariege.fr

Foix Haute-Ariège : districttarascon@ariege.fr

Couserans : districtstgirons@ariege.fr

Pyrénées Cathares : districtlavelanet@ariege.fr

Direction des routes

drddir@ariege.fr

Direction interdépartementale des routes du sud-ouest (DIRSO)

district-sud.dirso@developpement-durable.gouv.fr

Départements limitrophes

AUDE

Conseil départemental de l'Aude (Division territoriale du pays de la haute vallée de l'Aude - dtphva@audes.fr)

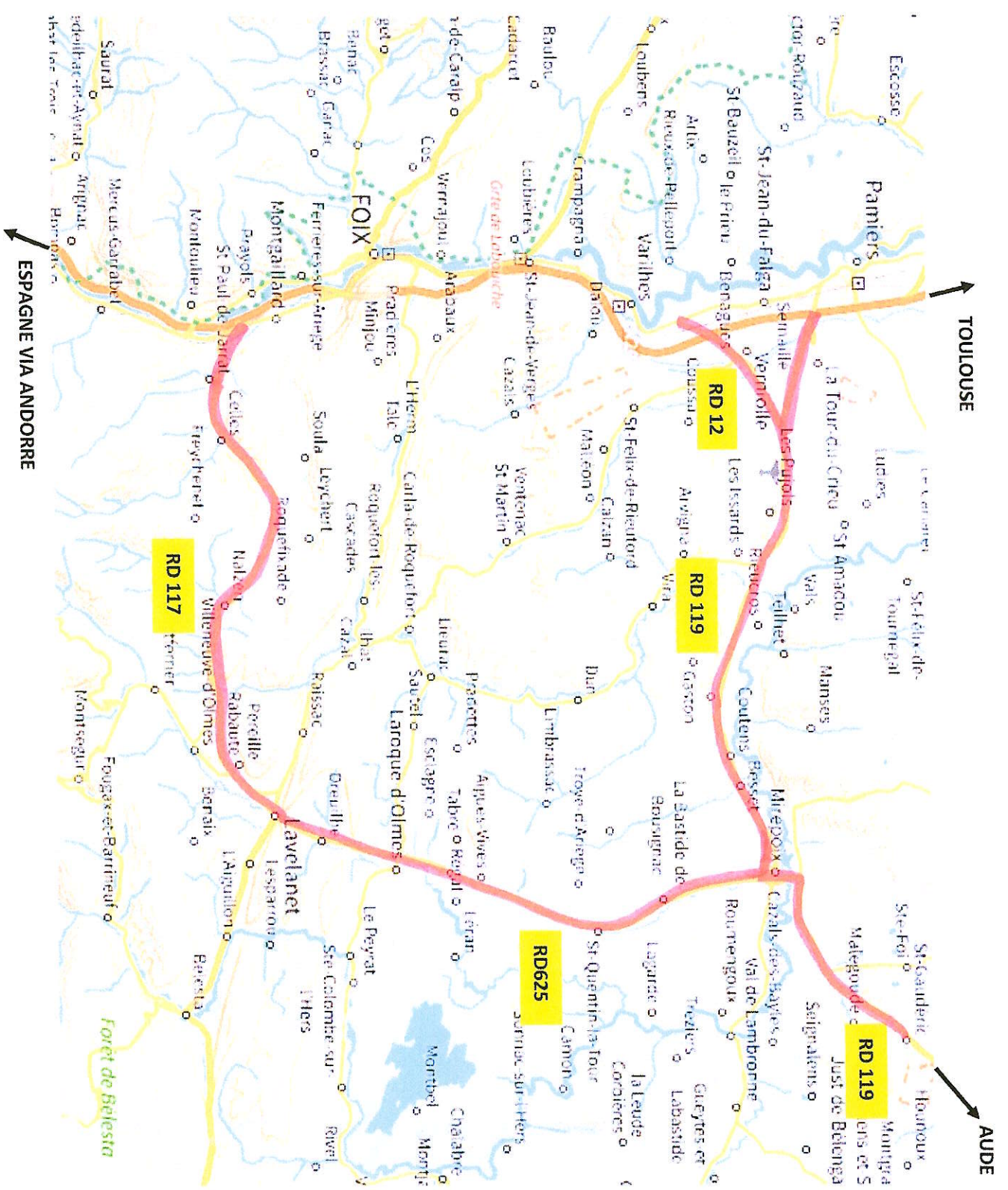
SDIS Aude – cta-codis@sdis11.fr

PYRENEES ORIENTALES

Conseil départemental des Pyrénées Orientales - marina.margall@cd66.fr / claudes.grau@cd66.fr

HAUTE GARONNE

Districts Haute-Garonne : routas.auterive@cd31.fr / routas.cazeres@cd31.fr / routas.stgaudens@cd31.fr



TOULOUSE

AUDE

ESPAGNE VIA ANDORRE

RD 12

RD 119

RD 117

RD 625

RD 119

FOIX

Pamiers

Lavelanet

Forêt de Belcasta

Gare de Labouache

Gare de Carcassonne